

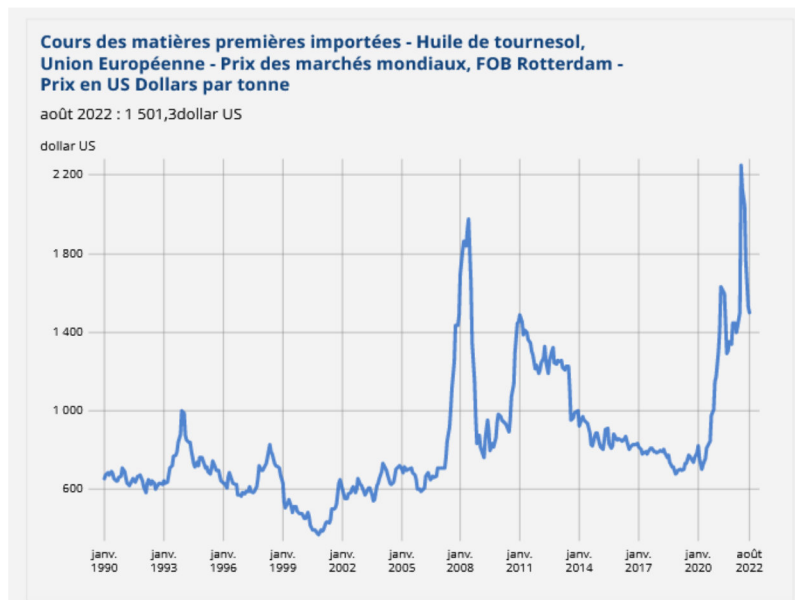


13,6% de surfaces supplémentaires en tournesol en Loir-et-Cher en 2022

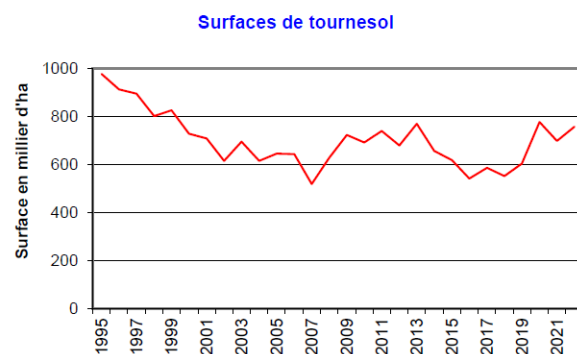
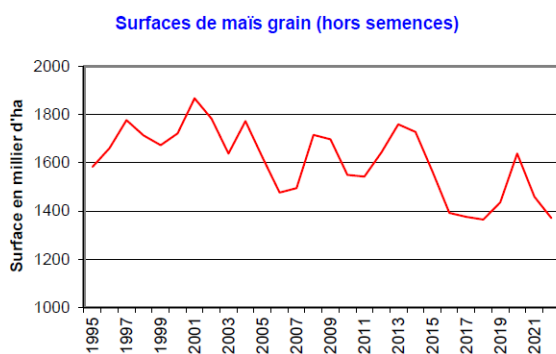
Le département n'est pas une exception. En effet, au niveau national on a également observé une forte augmentation des surfaces en oléagineux (colza, soja et tournesol notamment) : 8,5 % des surfaces déclarées en plus pour le tournesol au printemps 2022.

Source : données Agreste au 1er mai 2022.

La récolte en tournesol a bénéficié d'une situation de marché fortement incitative avec des prix records, et d'un contexte international de pénurie d'huile de tournesol (ayant fortement perturbé les industries agroalimentaires, ainsi que la distribution aux particuliers).



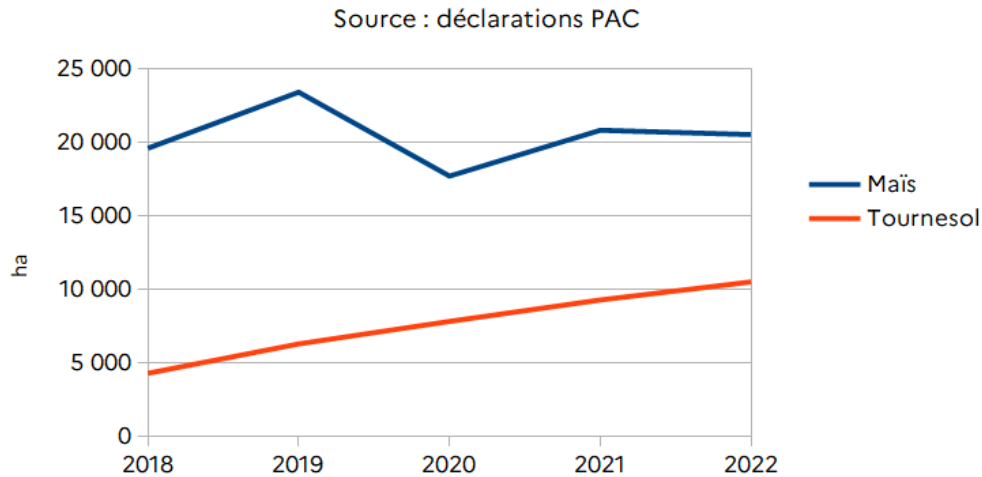
Source : Insee



En France, partout où le tournesol a gagné du terrain, le maïs a reculé. C'est d'autant plus vrai en Pays de Loire, en Centre-Val de Loire et en Bourgogne Franche-Comté.

En Loir-et-Cher, le recul du maïs est plus mesuré ; l'anticipation de la sécheresse avait cependant conduit certains agriculteurs à substituer le tournesol au maïs, moins gourmand en eau.

Surfaces constatées en maïs et tournesol en Loir-et-Cher



La culture du tournesol nécessite moins d'engrais azotés, moins de pesticides et est plus résistante à la sécheresse. Le tournesol apparaît donc comme une bonne alternative pour des agriculteurs confrontés, également à cause du contexte international, à une hausse des prix des engrais et des intrants de synthèse (pesticides), ainsi qu'à des conditions climatiques de plus en plus sèches en été. Les prix qui se maintiennent à un haut niveau, et l'augmentation des surfaces, compensent un rendement légèrement inférieur à la moyenne 2017-2021 dus à la succession exceptionnelle des jours chauds et secs en 2022.

Parallèlement au tournesol, de nombreux exploitants, pour des raisons économiques (diminution des charges), ont recours à une diversification des cultures en choisissant notamment d'autres espèces dites « bas intrants », c'est-à-dire, nécessitant moins de pesticides et moins d'engrais. En Eure-et-Loir par exemple, les surfaces consacrées au tournesol ont été multipliées par 2 entre 2009 et 2021, quand les surfaces en lentilles l'ont été par 6. (Source DDT 28)

Ces espèces, riches en protéines... :

- oléagineux tels que le colza et le tournesol,
- protéagineux tels que le soja, la luzerne, le trèfle et les pois en alimentation animale, les lentilles, les fèves, les pois chiches en alimentation humaine,

...sont également la cible du plan de relance mis en place suite à la crise sanitaire, qui vise à redonner de l'autonomie en matière d'alimentation humaine et animale, de gagner en indépendance face aux importations et à leur impact environnemental (déforestation, atteintes à la biodiversité, bilan carbone défavorable). Ainsi, ce sont 100 millions d'euros qui ont été engagés sur 10 ans par le ministère en charge de l'agriculture, dès 2021, pour regagner en souveraineté alimentaire. Ce fonds est destiné aux investissements matériels dans les exploitations agricoles, aux actions de recherche, d'innovation, de promotion et à la structuration de filières.

La diversification des cultures, qui relève de différentes pratiques (mélanges variétaux, cultures associées, agroforesterie) en plus de la rotation des cultures fréquemment appliquée, apporte selon une analyse de juillet 2021 émanant du CIRAD* des bénéfices aux exploitants agricoles tels qu'une meilleure qualité des sols, une augmentation de la production, une meilleure efficacité de la lutte contre les ravageurs et une meilleure qualité de l'eau.



Dans le cadre du **groupe de travail résilience eau initié en 2020 par le préfet**, la DDT, en collaboration avec la Chambre d'agriculture, poursuit ses travaux de réflexion sur des alternatives aux cultures gourmandes en eau ; une étude est en cours pour dresser un état des lieux des pratiques agroécologiques dans le département.

Sources : déclarations PAC 2022, publications Agreste, Magazine Alim'Agri, publications du CIRAD (*Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement).

Pour en savoir plus :

- Lien vers les publications AGRESTE grandes cultures - estimation des surfaces 2022 et estimation des rendements 2022

[Grandes cultures. Semis de printemps 2022 : des assolements en faveur du tournesol et du soja, en hausse, au détriment du maïs, en recul](#)

[Agreste Conjoncture septembre 2022](#)

- Lien vers le magazine Alim'agri de mars 2021 : [objectif souveraineté alimentaire](#)

- Lien vers l'article du CIRAD (juillet 2021) :

[Diversifier les cultures booste la production, la biodiversité et les services écosystémiques](#)

Directeur de la publication : Patrick Séac'h
Rédacteur en chef : Joël Martine
Coordination éditoriale : Cécile Dormoy
Auteur : Odile Zulémie
Conception : Odile Zulémie

Direction Départementale des Territoires
Service Connaissance des Territoires et Prospective
31 mail Pierre Charlot - 41 000 Blois
<http://www.loir-et-cher.gouv.fr/Publications/Connaissance-des-Territoires>